



La technologie à plusieurs visages

Louis Guay

Volume 24, Number 2, 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056036ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056036ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Guay, L. (1983). La technologie à plusieurs visages. *Recherches sociographiques*, 24(2), 245–261. <https://doi.org/10.7202/056036ar>

Article abstract

Lorsque, en 1827, Francis Bacon écrit une utopie moderniste, il était bien loin, lui comme ses contemporains, de penser que ce qu'il annonçait, ou plutôt anticipait, était pour se réaliser un jour. Dans cette île de Bensalem, sortie tout armée de l'imagination du philosophe, les scientifiques occupaient une place telle qu'ils pouvaient se permettre, en plus d'être à l'origine de l'essor de l'économie et de constamment, par leurs œuvres, améliorer les choses, de taire aux citoyens et aux élus certaines de leurs inventions. Il était loisible, à ces membres de la maison de Salomon, par on ne sait quelle légitimité, de déterminer «lesquelles de nos inventions et de nos expériences que nous avons faites seront divulguées et lesquelles pas». Bacon dessinait dans ces quelques pages deux pièces d'un paradigme propre au monde occidental : l'enchaînement de la science à l'économie ; le rôle prépondérant des scientifiques. Il ne fait pas de doute que, depuis Bacon, les choses ont bien changé. L'enchaînement de la science à la production ne relève plus de l'utopie, mais il est inscrit dans les organigrammes des grandes sociétés industrielles, dans les bureaux de recherche et développement, et, de plus en plus, ce sont les États qui s'en préoccupent. La politique scientifique et technique connaît un grand essor dans les pays industrialisés : diriger, orienter, canaliser les efforts scientifiques et techniques vers la production sont devenus choses courantes. Le «virage technologique» que compte prendre le Québec n'innove pas : il se situe dans la foulée des nouveaux rapports entre politique et économie. Il n'y a rien d'étrange à ce que, quelque deux décennies après la modernisation des années 1960, après la mise sur pied d'un État moderne, offrant une gamme de services publics équivalente à celle des autres pays industriels avancés, au moment où partout se développe la politique de développement scientifique et technique, le gouvernement du Québec emboîte le pas. Comme piétiner, c'est reculer, mieux vaut alors suivre...

Le virage technologique forme la deuxième partie d'un énoncé de politique, dans lequel le gouvernement du Québec se propose, ni plus ni moins, que de «bâtir le Québec». Ce qui n'est pas une mince affaire : qu'entend-on par bâtir un pays ? Raffermer des secteurs économiques forts ou prometteurs ; éliminer les plus faibles ; favoriser l'adoption de technologies de pointe ; encourager, voire susciter, les innovations locales ; miser sur les compétences et les habiletés humaines ; tabler sur les avantages et les atouts naturels du Québec ? Ou bien, maintenir, instaurer ou renouveler des institutions démocratiques ; respecter, par des lois, la pluralité des valeurs et des institutions ; permettre l'expression libre des valeurs et des choix individuels et collectifs ? On ne se tromperait pas en affirmant que, aux yeux du groupe de dirigeants actuel, les années 1960 ont emprunté la seconde voie. Aujourd'hui, celle-ci étant assurée, il faut, face à la crise, choisir la voie de la construction économique et technologique. Après le social, se plaît-on à dire, l'économique. Et l'économie tourne de plus en plus au rythme du développement technique.

Toutefois, le rapport *Le virage technologique* ne porte pas uniquement sur l'économie et la technologie ; il n'est pas de page où le social, par la voie de la concertation, de la consultation, de la coordination, et du consensus, ne soit appelé. En fait, bâtir le Québec est autant techno-économique que social, du moins dans la perspective du rapport. Il nous faut donc regarder de plus près en quoi le virage, ou la construction, est technologique ; et quelle idée se fait le rapport de la concertation entre les agents économiques amenés à prendre ce «virage technologique».

LA TECHNOLOGIE À PLUSIEURS VISAGES

Lorsque, en 1827, Francis Bacon écrivit une utopie moderniste, il était bien loin, lui comme ses contemporains, de penser que ce qu'il annonçait, ou plutôt anticipait, était pour se réaliser un jour.¹ Dans cette île de Bensalem, sortie tout armée de l'imagination du philosophe, les scientifiques occupaient une place telle qu'ils pouvaient se permettre, en plus d'être à l'origine de l'essor de l'économie et de constamment, par leurs œuvres, améliorer les choses, de taire aux citoyens et aux élus certaines de leurs inventions. Il était loisible, à ces membres de la maison de Salomon, par on ne sait quelle légitimité, de déterminer « lesquelles de nos inventions et de nos expériences que nous avons faites seront divulguées et lesquelles pas ».² Bacon dessinait dans ces quelques pages deux pièces d'un paradigme propre au monde occidental : l'enchaînement de la science à l'économie ; le rôle prépondérant des scientifiques.

Il ne fait pas de doute que, depuis Bacon, les choses ont bien changé. L'enchaînement de la science à la production ne relève plus de l'utopie, mais il est inscrit dans les organigrammes des grandes sociétés industrielles, dans des bureaux de recherche et développement, et, de plus en plus, ce sont les États qui s'en préoccupent. La politique scientifique et technique connaît un grand essor dans les pays industrialisés : diriger, orienter, canaliser les efforts scientifiques et techniques vers la production sont devenus choses courantes. Le « virage technologique » que compte prendre le Québec n'innove pas : il se situe dans la foulée des nouveaux rapports entre politique et économie.³ Il n'y a rien d'étrange à ce que, quelque deux décennies après la modernisation des années 1960, après la mise sur pied d'un État moderne, offrant une gamme de services publics équivalente à celle des autres pays industriels avancés, au moment où partout se développe la politique de développement scientifique et technique, le

1. F. BACON, « The New Atlantis », *Œuvres*, Chicago, The University of Chicago Press, 1952. (« Encyclopedia Britannica ».)

2. *Id.*, p. 214.

3. Gouvernement du Québec, *Le virage technologique. Bâtir le Québec*, phase 2, 1982.

gouvernement du Québec emboîte le pas. Comme piétiner, c'est reculer, mieux vaut alors suivre...

Le virage technologique forme la deuxième partie d'un énoncé de politique, dans lequel le gouvernement du Québec se propose, ni plus ni moins, que de « bâtir le Québec ». Ce qui n'est pas une mince affaire : qu'entend-on par bâtir un pays ? Raffermer des secteurs économiques forts ou prometteurs ; éliminer les plus faibles ; favoriser l'adoption de technologies de pointe ; encourager, voire susciter, les innovations locales ; miser sur les compétences et les habiletés humaines ; tabler sur les avantages et les atouts naturels du Québec ? Ou bien, maintenir, instaurer ou renouveler des institutions démocratiques ; respecter, par des lois, la pluralité des valeurs et des institutions ; permettre l'expression libre des valeurs et des choix individuels et collectifs ? On ne se tromperait pas en affirmant que, aux yeux du groupe de dirigeants actuel, les années 1960 ont emprunté la seconde voie. Aujourd'hui, celle-ci étant assurée, il faut, face à la crise, choisir la voie de la construction économique et technologique. Après le social, se plaît-on à dire, l'économique. Et l'économie tourne de plus en plus au rythme du développement technique.

Toutefois, le rapport *Le virage technologique* ne porte pas uniquement sur l'économie et la technologie ; il n'est pas de page où le social, par la voie de la concertation, de la consultation, de la coordination, et du consensus, ne soit appelé. En fait, bâtir le Québec est autant techno-économique que social, du moins dans la perspective du rapport. Il nous faut donc regarder de plus près en quoi le virage, ou la construction, est technologique ; et quelle idée se fait le rapport de la concertation entre les agents économiques amenés à prendre ce « virage technologique ».

Vue d'ensemble

D'abord, dans une introduction générale, le rapport brosse, à grands traits, un tableau à la fois rose et gris de l'économie québécoise depuis 1971. Il montre que la croissance économique du Québec a été supérieure à celle de nombreux pays industriels avancés, notamment l'Allemagne de l'Ouest, le Royaume-Uni et la Suède. Le produit intérieur brut par habitant s'est accru plus rapidement que celui de la moyenne canadienne (p. 15). Si, en outre, le Québec « regorge de ressources » et « jouit d'un énorme potentiel de développement », alors il n'y a aucune raison d'entretenir de sombres anticipations. Certes — et ce sont les ombres au tableau — le Québec ne peut se comparer au Japon, mais une grande partie de son avenir est assurée par les tendances du passé et les résultats présents.

Mais alors, pourquoi le virage technologique apparaît-il aujourd'hui nécessaire ? La course à la croissance, souhaitée et souhaitable, n'est-elle pas bien amorcée ? Non, car la situation économique des dernières années n'est pas

encourageante : une inflation et un taux de chômage élevés frappent le Québec, comme d'ailleurs tous les pays industrialisés (pp. 18-19). On serait bien en peine de trouver au début de l'exposé les raisons qui motivent à prendre le virage technologique. C'est un peu plus loin que le rapport s'explique :

« La croissance et la transformation de l'économie sont étroitement associées au progrès des connaissances scientifiques et techniques et à leur application à des fins industrielles et commerciales. » (P. 51.)

Le parti pris pour la croissance est certes ce qui semble le plus partagé. C'est là-dessus que s'appuie l'exposé du gouvernement du Québec. Mais on ne produit plus de la croissance comme avant. Bacon avait raison et le développement de l'économie depuis deux siècles ne cesse de le rappeler : science, technique et production forment une unité inébranlable. Si, comme certains historiens le montrent, une large part de la révolution industrielle peut être attribuée à d'ingénieux inventeurs et d'astucieux artisans sans grande formation scientifique, depuis un siècle tout au moins, depuis la chimie industrielle, la science a taillé sa place dans l'industrie.⁴ Si, de plus, à l'origine, l'État était davantage absent de cette liaison entre science et économie, il s'est lui aussi, après Keynes, taillé une place de choix. Le gouvernement du Québec, sans se substituer aux agents économiques et aux entreprises, compte bien agir comme un maître d'œuvre dans ce virage technologique. Présent, il le sera ; et partout : par des fonds de recherche, des conseils aux entreprises, des programmes construits sur mesure, des axes prioritaires d'investissement, des consignes ou des directives données à ses sociétés d'État et, enfin, par des sommets économiques, sectoriels et régionaux, et des tables de concertation où l'État dira ce qu'il cherche à faire et où il favorisera l'établissement « d'un minimum de consensus et de coordination des agents économiques sur la perception des enjeux en cause et la nécessité de concourir à la réalisation d'objectifs communs » (p. 25).

En réalité, une grande partie du rapport consiste en un exposé de l'état de la situation, *i.e.* des mesures étatiques en vue d'encourager la croissance économique, notamment par une aide aux entreprises. Puis, on décrit les programmes d'action que l'État mettra sur pied. Pour les grands secteurs d'activité économique (grands projets, tertiaire moteur, nouvelles technologies, énergie, mines, agro-alimentaire, forêt, transports, tourisme), le rapport adopte comme démarche d'exposer les faits puis d'établir des politiques. Il serait fastidieux de revoir dans le détail tous les éléments qui caractérisent chaque programme et chaque situation. Attardons-nous plutôt à quelques points majeurs : le rôle de la technique, les modernisations, la concertation.

4. David LANDES, *L'Europe technicienne*, Paris, Gallimard, 1975 ; traduction de : *The Unbound Prometheus : Technological Change and Industrial Development in Western Europe from 1750 to the Present*, Cambridge University Press, 1969.

Le rôle de la technique : l'emprise de l'encadrement

Nous savons maintenant que le virage technologique est nécessaire puisque la croissance économique est associée aux progrès des connaissances scientifiques et techniques. Nous devons savoir, de plus, que le Québec n'est pas un pays fermé, mais ouvert et passablement soumis aux influences extérieures. Les études de l'O.P.D.Q. sur la prospective socio-économique du Québec nous avaient enseigné que, au sommet de la hiérarchie systémique qui décrit une société complexe, se logeait le sous-système extérieur : culturellement, politiquement et économiquement, le Québec subit l'influence de son environnement international.⁵ En économie, par exemple, l'ouverture des frontières nationales depuis la dernière guerre a eu pour conséquence d'intégrer davantage le Québec à une économie internationale : près de 40% de sa production primaire et secondaire est exportée. (Le Canada est-il extérieur au Québec ? D'après le rapport, il semble que oui.)

Mais cette économie internationale est dominée par la concurrence que se font les pays pour vendre et écouler leurs productions. Aux yeux du rapport, cette concurrence est « vive », « âpre » et la survie du Québec sur ce marché mondial dépend de son virage technologique. On a l'impression que le Québec découvre l'univers et qu'il découvre en même temps que ce monde extérieur vit à l'ère technologique et qu'il est soumis à une loi de concurrence généralisée.

Nous voilà donc au cœur du problème. D'abord, le large consensus autour de la croissance économique ; puis le lien étroit unissant la science et la technique avec la production ; enfin le contexte international et l'ouverture du Québec. La voie royale ne saurait être nulle autre que technologique.

Qu'entend-on par technologie ? Dans les nombreuses pages du rapport où il en est fait mention, nulle part n'est-il offert une définition de la technique. On peut cependant y voir deux types de technique : les techniques de production (la micro-électronique, par exemple) et les techniques de gestion ou, pour reprendre la belle expression de Pierre Gourou, les techniques d'encadrement. Si une part importante de l'exposé est accordée aux techniques de production, la part du lion, je crois, revient aux techniques de gestion. Le gouvernement du Québec aurait bien appris la leçon de Gourou : les humains ne sont pas d'abord des producteurs, mais des organisateurs. Gestion, organisation, encadrement s'appuient sur des techniques ; ces trois activités sont elles-mêmes techniques, puisqu'elles peuvent être décrites par un ensemble de règles et de conduites à suivre. Surtout, ces techniques sont généralisables et transposables d'une situation à une autre. Elle servent donc à plusieurs fonctions et à plusieurs fins.

5. K. VALASKAKIS (dir.), *Prospective socio-économique du Québec : le sous-système extérieur*, Québec, O.P.D.Q., 1977.

Le rapport consacre de nombreuses pages aux techniques de production : il y a un virage technologique à prendre de ce côté. Au rang des techniques privilégiées, ne nous étonnons pas de retrouver la micro-électronique, la biotechnologie et, à un moindre degré, l'électrochimie : c'est en micro-électronique et en biotechnologie que la recherche est intense, que les emplois augmenteront, que les marchés, dans leurs applications, sont en expansion. Par une série de mesures, le gouvernement du Québec cherchera à consolider et développer ces secteurs, malgré « l'âpreté de la concurrence internationale de même que le niveau très élevé des dépenses de recherche et des investissements requis » (p. 51). La recherche en biotechnologie « doit donc être considérée comme une priorité » (p. 63).

Il est important de voir comment — par exemple, pour la biotechnologie — on compte encourager la recherche dans ces secteurs de pointe. Trois moyens sont retenus : investissements dans les infrastructures, *i.e.* appuis financiers « à la création et au fonctionnement de centres de recherche » (p. 223) ; accélération du transfert à l'adoption et la diffusion industrielles d'une nouvelle technique ; projet de coopération internationale. En fait, si on suit le rapport, le mode de développement de la biotechnologie conduit à poser des gestes qui créent davantage d'interdépendance entre laboratoires et industries, entre gouvernement et économie, et même entre nations. Est-ce pour diminuer la concurrence ou construire des ensembles fonctionnels plus efficaces ? L'impression qui se dégage c'est que, du moins en biotechnologie, les associations et les coordinations sont nécessaires et fécondes.

À peu de choses près, la technologie électronique est perçue dans le même esprit, sauf que, à cause d'une plus vive concurrence, les associations devront se faire plus rapidement et plus solidement. En effet, si, de l'aveu même du rapport, les conséquences pratiques et économiques de la recherche appliquée en biotechnologie sont encore incertaines (p. 62), on voit les incidences concrètes et nombreuses des technologies électroniques. Les procédés de production et d'échange des informations sont révolutionnés et les effets sur le travail commencent à être connus, ou au moins à être plus clairement prévus. Bien qu'il tienne compte des incidences de la micro-électronique sur les méthodes de travail et, par conséquent, sur les emplois, le rapport est trop optimiste lorsqu'il cite une étude américaine affirmant que « seulement 4% de la main-d'œuvre manufacturière pourra devenir vulnérable au remplacement par des robots et ce, pas avant deux décennies » (p. 55). Il est étonnant de voir traiter si légèrement une question qui risque de toucher un plus grand nombre de gens. L'optimisme d'Alfred Sauvy à l'égard de « la machine et du chômage » est partagé par le rapport, mais l'avertissement que faisait récemment le Conseil des sciences du Canada ne peut être passé sous silence.⁶ Certes, le rapport prend

6. Alfred SAUVY, *La machine et le chômage: le progrès technique et l'emploi*, Paris, Dunod, 1980. Conseil des sciences du Canada, *Préparons la société informatisée: demain, il sera trop tard*,

connaissance de « l'obligation de recyclage du personnel » (p. 55), mais, alors que partout ailleurs on décrit des moyens d'action, ici on se fait muet. Le point de vue privilégié apparaît fort nettement, pourrait-on dire, patronal.

Et cela va de pair avec l'espoir investi dans l'entreprise et le secteur privés. À plusieurs reprises, on s'adresse à l'entreprise et à son dynamisme : « Le pari d'une croissance économique vigoureuse et soutenue dépend largement du dynamisme de l'entreprise » (p. 69); « l'État ne peut, seul, et l'histoire du développement régional du Québec nous l'enseigne, assumer le développement des régions » (p. 185). La main tendue à l'entreprise privée, le nouveau lien que l'État veut établir avec le secteur privé, marquent-ils une reddition ? Il n'en est rien et cela pour deux raisons : la première, c'est qu'il est de la responsabilité du gouvernement « d'harmoniser les objectifs sociaux, culturels, environnementaux et économiques en tenant compte de la capacité concurrentielle des entreprises » (p. 69); et, deuxièmement, compte tenu d'un nouveau contexte international fort compétitif et à haute technologie, parce que « encore trop peu d'entreprises québécoises sont en mesure d'[y] faire face » (p. 69). Ainsi, pas question pour l'État québécois de se retirer de l'économie mais, bien au contraire, conséquemment à l'entrée du gouvernement du Québec dans une « phase de rationalisation » (p. 19), de « dynamiser », selon la malheureuse expression du rapport, les entreprises québécoises, dont il a été établi qu'elles n'étaient « pas assez innovatrices » (p. 75). La construction du pays s'appuyera sur l'entreprise que l'État, dans sa grande sagesse et avec tous ses moyens — et ils sont nombreux — cherchera à rendre « dynamique », productive et compétitive sur les marchés mondiaux.

Encourager la recherche et l'innovation dans l'entreprise, améliorer la productivité, cela ne peut se faire sans une amélioration de la gestion. Tout un chapitre est consacré à ce problème : les techniques de production nouvelles ne pourront être adoptées et diffusées qu'à la condition que les techniques de gestion soient modernes. Élargissement des conseils d'administration, ouverture à des sources de financement plus nombreuses et, à plus long terme, investissements dans la conception de techniques de mise en marché, engagement de diplômés en administration (dont la proportion québécoise est la plus élevée au Canada, selon le rapport), détermination plus grande à exporter et à vendre ses produits à l'étranger, y compris les services spécialisés en génie du tertiaire dit moteur : tous ces objectifs devraient, avec les moyens qui les accompagnent, améliorer la gestion des entreprises et faire de celles-ci une véritable avant-garde

Ottawa, 1982. Et W. LEONTIEFF semble, lui aussi, beaucoup plus inquiet que le rapport lorsque, en examinant les incidences de la micro-électronique sur l'emploi, il demande aux sociétés industrielles de se préparer au partage du travail et des revenus. (« The distribution of work and income », *Scientific American*, septembre 1982 : 188-204.)

du développement économique. Après s'être occupé de santé et d'éducation, l'État québécois, nous dit le rapport, va s'occuper d'économie. Autrement dit, après avoir modernisé les secteurs sociaux, modernisé aussi, par de grands projets, le secteur de l'électricité et, de ce fait, s'être modernisé lui-même, l'État québécois s'attaque maintenant à la modernisation de l'économie.

Tout semblait si bien aller au départ. La performance économique des années 1970, en comparaison avec d'autres pays, n'avait pas à rougir d'elle-même. Puis, tout à coup, la crise fait prendre conscience que tout n'est pas si rose : les structures économiques traditionnelles sont menacées ; les entreprises typiquement québécoises ne sont pas assez innovatrices ; la gestion, l'exportation, la mise en marché sont peu « dynamiques ». Il faut réagir. Les programmes gouvernementaux et les sociétés d'État, avec les changements qui s'imposent, continueront à jouer un rôle capital. Ainsi, la loi sur la Société de développement industriel sera amendée afin d'apporter un financement adéquat aux entreprises innovatrices ; ainsi, des professionnels de l'État seront prêtés à des sociétés d'exportation de services techniques ; ainsi, les chercheurs universitaires, notamment dans le domaine des nouvelles technologies, seront encouragés « à utiliser leur année sabbatique pour travailler dans le milieu industriel et manufacturier » (p. 81) ; ainsi, pour récompenser ceux et celles qui, d'emblée, adopteront les objectifs du *Virage technologique* et contribueront à l'essor du Québec, « le M.E.Q. favorisera l'élaboration d'une *politique* visant à comptabiliser dans les tâches du professeur universitaire les contributions ou les expertises que celui-ci consacrera au développement d'une industrie ou d'une P.M.E. » (p. 81).⁷

Ce sont les techniques d'encadrement qui sont l'élément moteur du virage technologique rêvé par le gouvernement du Québec. Et l'encadrement, à chaque fois, est orchestré par l'État, même si on admet que « le succès de l'entreprise repose d'abord sur la capacité de gestion de l'équipe dirigeante » et que « la responsabilité du gestionnaire est égale à sa liberté d'entreprendre et d'assumer les résultats positifs ou négatifs de ses choix » (p. 71). Bien encadré par l'État, bien inséré dans des politiques, des mesures et des programmes, que l'on veut bien efficaces, rationnels et modernes, de quoi ce gestionnaire sera-t-il responsable ? L'État assumera-t-il les résultats positifs de ses choix, et lui, les résultats négatifs ?

7. C'est moi qui souligne. Ainsi, non seulement le Ministère aurait-il un noble objectif pour diminuer l'autonomie des universités, mais il rendra ses choix obligatoires : une politique ! En ce qui concerne la P.M.E., s'agit-il de celle du professeur, ou celle de tout autre personne ? Ce même ministère n'avait-il pas accepté, dans un livre sur la recherche, la mission culturelle et éducative de l'université ? Heureusement, le Ministère, attentif aux besoins de la société, saura maintenant dicter ce que seront les services à la collectivité rendus par les universités.

Les modernisations : du territoire au secteur

La phase la plus récente de modernisation au Québec a été étatique et régionale : étatique dans la santé et l'éducation, régionale par les plans de développement des régions les plus éloignées, notamment la Gaspésie et le Bas-du-Fleuve. Le paradigme du développement a animé toute une génération ; l'essor des régions a suscité quelques espoirs. Le développement comme l'aménagement du territoire ont été conçus sur une base régionale. Non pas cependant vers un plus grand régionalisme, mais davantage vers une plus grande intégration politique et économique des régions dites périphériques au centre. John Friedmann a raison de dire que les doctrines en aménagement du territoire ont subi une mutation majeure au cours de ce siècle : les doctrines de l'intégration fonctionnelle ont succédé aux doctrines régionalistes, telles qu'elles avaient été conçues et élaborées, entre autres, par Lewis Mumford et Howard Odum dans les premières décennies de ce siècle-ci.⁸ La fonction a délogé le territoire comme base de référence pour l'aménagement et le développement. Au Québec, les échecs, relatifs, du B.A.E.Q. sont interprétés comme un échec théorique : planification trop territoriale, pas assez fonctionnelle. La leçon qu'on a tirée de ces actions passées s'est traduite dans l'ensemble des nouvelles politiques économiques et régionales des gouvernements : les régions ne sont plus les espaces privilégiés, mais ce sont l'espace national tout entier et les secteurs qui font l'objet de toutes les attentions des gouvernements. L'espace régional n'est plus un facteur important ; s'il l'est, c'est dans la mesure où il est intégré dans un ensemble plus large, au sein d'un système hiérarchique, urbain et régional, national.

Le virage technologique ne s'écarte pas de cette nouvelle façon de voir. En effet, dans la deuxième partie consacrée aux atouts naturels du Québec, les chapitres portent sur les grands secteurs d'activités économiques qu'il faut rajeunir, développer et moderniser : l'énergie, l'agro-alimentaire, la forêt, les mines, le transport, le tourisme. Autant de secteurs, autant de programmes ; autant de problèmes, autant de solutions à être proposées rapidement. Pour chaque secteur, on nous décrit, selon la méthode habituelle, l'état de la situation, *i.e.* les efforts du gouvernement, notamment depuis 1976, pour encourager le développement de ce secteur ; et les voies d'avenir : ce qu'il faut faire pour développer davantage, exporter davantage, hausser la productivité. Il est inutile de revoir, un à un, ces secteurs. Les données n'apprendront rien au spécialiste, et risquent d'ennuyer le profane. Contentons-nous d'y lire un vaste programme de modernisation, à l'enseigne de la productivité et de l'excellence, des mesures propres à améliorer la gestion et, dans certains cas, à

8. John FRIEDMANN et C. WEAVER, *Territory and Function : the Evolution of Regional Planning*, Berkeley, University of California Press, 1979.

favoriser l'introduction de techniques modernes (s'agit-il d'un virage technologique que de renouveler la flotte de pêche, puisque de gros hauturiers sont déjà utilisés ?) et attardons-nous à un secteur particulier : l'agro-alimentaire.

Le chapitre le plus long de cette partie est justement celui qui traite de l'agro-alimentaire. Bilans et programmes d'action y sont décrits dans le détail. Pourquoi occupe-t-il autant de place ? La réponse est clairement exprimée dans le rapport : à cause de la place privilégiée qu'occupe l'agriculture dans tous les pays et parce que « des raisons majeures militent en faveur de la recherche de l'autosuffisance agro-alimentaire », car il faut « s'assurer que la population soit nourrie, mais aussi se prémunir contre de possibles ruptures d'approvisionnement et de fortes fluctuations des prix sur les marchés mondiaux » (p. 113). Outre l'autosuffisance alimentaire, dont on espère qu'elle sera portée à 63% (p. 121), les politiques gouvernementales favoriseront une plus grande diversification des produits et leur transformation au Québec. Comme il ne faut pas oublier la recherche, on mettra à contribution les laboratoires de biotechnologies.

La politique d'autosuffisance alimentaire surprend dans un rapport qui veut ouvrir le Québec aux réalités économiques internationales. D'abord, l'idée même d'autosuffisance régionale apparaît aller à contre-courant dans un pays et un continent où l'évolution, depuis longtemps, conduit à une spécialisation des cultures et des productions. Rompre avec cette spécialisation continentale (Canada et États-Unis) risque de se faire au détriment du consommateur québécois. Ensuite, on voit mal comment cette autosuffisance alimentaire ne s'accompagnerait pas de certaines mesures protectionnistes, du moins au début. Pourquoi alors le protectionnisme agricole serait-il acceptable alors que les autres formes de protectionnisme sont à bannir ? L'agriculture québécoise a profité de généreuses subventions étatiques ; le rapport s'attarde à les montrer et à les afficher, sans distinguer, selon une analyse des coûts et bénéfices, ce qui peut être considéré comme productif et rentable de ce qui n'est que transfert de richesses — ce qui peut être louable en soi — ou de gaspillage. Certes, en de nombreux pays, l'agriculture est souvent très fortement subventionnée, à la fois pour des raisons d'indépendance nationale, mais aussi à cause du poids politique des agriculteurs. Le gouvernement du Québec espère-t-il remettre à jour la vocation agricole du Québec pour s'assurer des appuis électoraux ?

Pourtant, on sait que l'amélioration de la productivité dans le secteur agricole compte pour une part importante de l'accroissement général de la productivité dans les pays industrialisés.⁹ Secteur auparavant retardataire, l'agriculture est devenue aux États-Unis comme en Europe un secteur de pointe,

9. J. KENDRICK, « Productivity trends and the recent slow down; historical perspective, causal factors, and policy options », dans : W. FELLNER (dir.), *Contemporary Economic Problems, 1979*, Washington, American Enterprise for Public Policy Research, 1979 : 17-69.

i.e. à forte productivité: la mécanisation du travail et l'amélioration des cultures expliquent cette poussée incroyable de la productivité. Le rapport ne fournit aucun élément de comparaison qui motiverait les lourdes subventions agricoles, ni dans le passé, ni pour l'avenir. Le seul critère économique retenu est la réduction de la balance commerciale.

De façon générale, les modernisations dans les autres secteurs sont déjà commencées et doivent suivre leur cours. Il n'y a pas de coup de force, pas de virage, mais la continuation de politiques et de mesures déjà partiellement mises sur pied. On connaît les efforts entrepris dans le domaine de l'énergie pour la conserver de plus en plus, pour substituer l'électricité et le gaz au pétrole. Le rapport poursuit des politiques déjà en cours et n'a pas à proposer de grand virage technologique de ce côté puisque l'électronucléaire a été écarté et que le Québec ne sent pas encore le besoin de se tourner vers le solaire. Quelques recherches cependant devront être effectuées dans l'énergie solaire, de même que dans l'énergie éolienne et l'utilisation énergétique de la biomasse: des dépenses de cent vingt-cinq millions de dollars en cinq ans ne sont certes pas de nature à faire faire au Québec un saut technologique majeur et les écologistes en seront sûrement attristés.

La concertation: la grande famille

Alors qu'on pouvait s'attendre à un examen serré des pistes et voies de recherche en technologies nouvelles, escompter voir décrites les réalisations de groupes et centres de recherche québécois et espérer voir exposés dans le détail les éléments et les conséquences de la révolution informatique, le rapport, malgré son titre, n'est rien d'autre qu'un rapport politique et non pas technologique. Certes, des axes prioritaires y sont définis; l'informatique, l'électronique, la biotechnologie sont trois référents importants. Mais ce qui importe par-dessus tout, c'est le modèle d'action proposé aux «partenaires économiques».

Deux choses, donc, ressortent clairement du rapport: la coopération entre agents économiques, sous l'égide de l'État, et la nécessité de moderniser l'entreprise et des secteurs industriels. Dans l'un et l'autre cas, il n'y a pas de doute: ce sont les techniques d'encadrement qui priment et doivent primer. Une bonne formation des gestionnaires,¹⁰ un conseil d'administration plus large, l'adoption de techniques de gestion plus à jour ouvrent la voie à l'augmentation de la productivité. L'État ne cherche pas à se substituer à l'entreprise, mais il conserve la responsabilité d'harmoniser les objectifs et, surtout, de stimuler,

10. Mot à la mode. Le simple administrateur ou fonctionnaire est déclassé par le gestionnaire et pas besoin de haut gestionnaire, comme on dit haut fonctionnaire, le mot gestionnaire étant suffisant pour anoblir.

provoquer, sinon imposer, les transformations nécessaires pour faire du Québec un État vraiment moderne. La bourgeoisie québécoise n'a pu, sauf dans de rares exceptions, moderniser le Québec : l'État, lui, le fera.

Les grands projets publics, en particulier en hydro-électricité, ont joué un rôle moteur dans l'économie du Québec, et ils continueront à exercer une influence considérable sur l'économie. Cependant, la mise sur pied d'un Bureau des grands projets visera un objectif d'intégration des entreprises québécoises à la construction des grands travaux, notamment en leur fournissant des informations les rendant aptes à satisfaire les demandes de ceux-ci (p. 39). Le virage ici n'est pas technologique, mais administratif, économique et financier : l'intégration des petites et moyennes entreprises aux grandes entreprises publiques, qui peut être accélérée par des regroupements d'entreprises et une aide financière de l'État, constitue une opération strictement administrative, dont l'incidence pourrait être une plus grande capitalisation de l'entreprise, l'achat donc de techniques de production. Mais est-ce un virage technologique ? S'il y a une relation entre taille de l'entreprise, masse du capital et poids des techniques, alors, le premier virage qu'il faut prendre c'est le virage capitaliste et non technologique. Marx n'aurait pas mieux dit que ce que propose le gouvernement péquiste dans *Le virage technologique*.

Cette capitalisation ne peut se réaliser sans la présence de l'État et sans la concertation entre les agents économiques. Par secteur, par région, par monts et par vaux, le Québec doit vivre de la concertation. Nous sommes une grande famille qui doit se tailler une niche dans un contexte international difficile. Sous la gouverne de l'État, les agents économiques, entreprises et travailleurs, doivent établir un « dialogue continu » afin de mettre en valeur « l'immense potentiel économique du Québec » (p. 205). Le dialogue, pour être constructif, doit s'appuyer sur une concertation et une coordination dans l'action, qui « nécessitent en effet un long cheminement, partant d'une même perception de la réalité et de la nécessité de travailler en commun » (p. 206). Les appels à la solidarité nationale ne suffisent plus ; des mécanismes concrets doivent être mis en place pour bâtir le Québec. Déjà, on a assisté à des sommets économiques sectoriels et régionaux ; déjà, l'État annonce ses couleurs : des rapports ont été rendus publics qui ont « dégagé les voies de développement, déterminé les priorités que le gouvernement entend privilégier dans chacun des grands secteurs de l'économie » (p. 205). Si l'État n'est qu'un des partenaires de cette concertation nationale et si le développement économique est l'affaire des entreprises, celles-ci, au cas où elles manqueraient de ressources ou de dynamisme, « ont accès à quelque 160 programmes d'aide gouvernementale fournis par environ 80 pourvoyeurs différents » (p. 200). Des programmes, un Institut national de la productivité, des tables régionales et sectorielles, l'éventuelle création d'un Conseil économique et social, qui s'inspire « du modèle français » (p. 207) : tels sont les moyens privilégiés pour améliorer la productivité (dont le rapport ne fournit pas de mesures comparatives) et

favoriser la croissance et le développement économiques. Mais la concertation ne doit pas uniquement porter sur les grands corps et regroupements sociaux. En effet, c'est « d'abord dans l'entreprise qu'un climat de concertation doit s'instaurer » (p. 211), même « la convention collective, lorsqu'elle existe, est aussi un mécanisme de concertation, car, bien que quelquefois obtenue au prix de conflits et d'arrêt de travail, elle est néanmoins le fruit d'une démarche conjointe, à base de négociations et de compromis » (p. 211). De bas en haut, de haut en bas, les nécessités économiques internationales poussent le Québec à s'intégrer : à former une grande famille ou à s'incorporer en société anonyme ? Les deux peut-être : « Québec et frères, inc. », selon le mot de J.-J. Simard.

Quel virage ?

Le Québec n'est pas le seul pays où l'État a suppléé aux faiblesses de la bourgeoisie nationale : l'industrialisation de l'Allemagne et celle de la Russie ne se sont pas faites sans l'impulsion de l'État. De plus, nombreux sont les pays où un vaste secteur nationalisé cohabite, assez souvent sans heurts, avec un secteur privé. De nos jours, enfin, la présence de l'État se fait sentir non seulement dans des domaines qui lui étaient dévolus par le libéralisme économique (police, armée, justice) ou par les formes réformistes d'interventionnisme étatique (sécurité sociale), mais de plus en plus par la simple nécessité de coordonner les activités économiques. L'historien économiste Douglas North a montré l'augmentation notoire de ce type de dépenses publiques qu'il appelle dépenses de « transaction » : éducation, recherche et développement, services aux entreprises, commerce extérieur, etc. Pour North, ces dépenses constituent des « coûts d'organisation qui accompagnent la spécialisation ». ¹¹ Elles ont augmenté, depuis 1950, plus rapidement que les dépenses de transfert (sécurité sociale) et au même rythme que les dépenses ayant les mêmes fonctions dans le secteur privé. L'écho de ce phénomène s'entend clairement en conclusion du *Virage technologique* :

« L'aide à l'entreprise et les mesures d'incitation à l'amélioration des fonctions de gestion, de *marketing*, d'exportation et d'innovation, etc., constituent, dans une économie ouverte et décentralisée comme celle du Québec, un élément majeur de la politique économique. » (P. 215.)

Selon les auteurs du rapport, cette collaboration nouvelle entre l'État et l'entreprise (au premier rang : les P.M.E.) est imposée par le contexte international. La concurrence s'est déplacée de l'espace national à l'espace international. La réussite internationale dépend, cependant, du contrôle que les entreprises québécoises exercent sur leur propre espace économique : la base de l'internationalisme, en économie, est le nationalisme.

11. Douglas NORTH et J.J. WALLIS, « American government expenditures: a historical perspectives », *The American Economic Review, Papers and Proceedings*, 1982 : 336-340.

Ainsi donc s'achèvent les grandes phases de la « modernisation » du Québec : après les institutions et les services sociaux, après les infrastructures et les grands projets d'hydro-électricité, maintenant les entreprises à capital québécois. Même si l'État ne peut tout faire, même s'il ne veut pas se substituer aux agents privés, les entreprises sont incitées, pour réaliser des objectifs économiques nationaux, à suivre les lignes directrices commandées par l'État : début d'une division des tâches de direction et d'exécution.

Le rapport gouvernemental annonce et espère un virage technologique. Ce qui frappe cependant, c'est bien plutôt la grande continuité dans le souci de moderniser. La rupture proviendrait-elle d'une introduction plus rapide et en plus grande dose de techniques de pointe ? Nous avons essayé de montrer que le rapport confond entre techniques de gestion et techniques de production et que le virage escompté s'appuie davantage sur les premières que les secondes. Mais on pourra faire remarquer que, sans changement des formes de gestion, il est peu probable que les entreprises et les organisations adoptent ou créent des techniques de production nouvelles. L'objection mérite que l'on s'y attarde.

Il importe en tout premier lieu de distinguer entre l'adoption de techniques déjà présentes et la création de techniques nouvelles. Schumpeter avait bien saisi la différence en parlant d'innovation et d'invention. L'entrepreneur innovateur recherche techniques nouvelles (de production ou de gestion) et les applique à son entreprise, espérant ainsi tirer des bénéfices accrus du fait qu'il soit le premier à le faire ou parmi les premiers. Cela suppose cependant que des techniques soient disponibles, *i.e.* qu'il y ait eu au préalable invention de techniques. Or, l'invention de techniques nouvelles, notamment les techniques de production, est une affaire bien complexe. On est souvent porté à croire que le progrès technique — progrès des forces productives dans un autre langage — est un processus continu, une sorte de mouvement qui, une fois enclenché, suit son cours. Christopher Freeman a montré que le progrès technique, comme le progrès scientifique, n'évolue pas de façon continue, qu'il se produit par sauts et que de nombreux facteurs externes et internes en expliquent le déroulement.¹² On a aussi souvent cru que la demande économique était la cause principale du progrès technique (*demand pull*). Dans un nombre important de secteurs de pointe, les progrès se font par un processus lié à la dynamique même des connaissances : des facteurs internes donc, et non externes, seraient, notamment aujourd'hui, plus déterminants pour rendre compte des progrès techniques (*science* ou *technology push*). Freeman est amené, en se fondant sur l'analyse de Thomas Kuhn des révolutions scientifiques, à opposer deux phases de progrès technique : une phase « normale » d'une phase « révolutionnaire ». En temps

12. Christopher FREEMAN, « The determinants of innovation », *Futures*, juin 1979 : 206-215 ; voir aussi : Keith PAVITT, « Technical innovation and industrial development : the new causality », *Futures*, décembre 1979 : 458-470.

normal, les techniques évoluent et s'améliorent suivant les pressions venant de l'économie, des demandes militaires ou autres, mais les bouleversements majeurs, les changements techniques profonds, sont produits par le rythme du développement des connaissances. C'est au cours de ce moment « révolutionnaire » qu'apparaissent des nouveaux « paradigmes technologiques ». C'est un nouvel ensemble de techniques, ou complexe technique (Bertrand Gille), qui est mis sur pied, et qui doit très peu aux facteurs externes. L'offre crée donc sa propre demande.

Il n'est pas étonnant, par conséquent, d'observer l'essor des dépenses de recherche et de développement dans les pays industriels et les enjeux considérables qui se manifestent dans l'affectation des crédits de recherche. Ces crédits permettent à la fois d'être sensible à une demande exprimée ou latente, comme ils peuvent, mais de façon plus incertaine, conduire à des connaissances techniques révolutionnaires. Forts de l'expérience de la production de la bombe atomique, les États industrialisés possèdent tous, à des degrés divers, des politiques de développement scientifique et technique. Les sommes consacrées à la recherche et au développement n'atteignent pas encore les sommes affectées à d'autres types d'activités — le Canada, par exemple, n'y consacre même pas 2% de son P.N.B. — mais on sent que l'orientation de ces dépenses peut conférer à certaines nations des avantages économiques — sinon militaires — extraordinaires. La chute des dépenses de R et D, comme le souligne une étude récente de l'O.C.D.E., a contribué au ralentissement de la croissance économique des pays industriels avancés.¹³ Cependant, alors que, par le passé, les crédits de recherche étaient attribués au gré des demandes de chacune des disciplines, l'étude de l'O.C.D.E. propose, pour faire face à la crise de croissance économique, d'enrayer la chute des dépenses de R et D et de les canaliser davantage en fonction d'objectifs politiques et économiques : l'O.C.D.E. sonne le glas de la politique scientifique et technique traditionnelle et annonce que « les temps du laisser-faire technologique sont révolus ».¹⁴

La conversion que les États font vers la recherche en micro-électronique, biotechnologie et informatique témoigne d'un changement de cap. Ces secteurs sont des secteurs d'avenir, dit-on, et *Le virage technologique* entend bien faire du Québec un membre du peloton de tête. Il convient, toutefois, de nous interroger. En premier lieu, si l'analyse de Freeman est juste, il ne faudrait pas s'attendre à des retombées immédiates majeures. Les transformations technologiques majeures ne se font pas au rythme des crédits de recherche : il y a des seuils de connaissance qu'il faut atteindre avant de faire des découvertes qui vont marquer l'économie. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne sert à rien de subventionner la recherche ; bien au contraire, cela impose seulement, aux

13. O.C.D.E., *Changement technique et politique économique*, Paris, 1980.

14. *Id.*, p. 26.

chercheurs comme aux administrateurs publics, une certaine humilité et une grande patience.

En second lieu, comme la recherche ne se fait pas sans chercheurs, les conditions concrètes de la recherche, la pratique du métier de chercheur, sans être inclus dans les règles fixées d'une politique technologique, ne peuvent être oubliées. Les incitations du rapport gouvernemental paraissent bien pauvres à cet égard. On raisonne comme s'il suffisait que l'on décrète la conversion aux technologies de pointe pour que celle-ci se réalise. Et je ferais même l'hypothèse que, pressé par la perception d'une économie internationale en plein chambardement, le gouvernement du Québec, tablant sur le « virage technologique », élabore des politiques scientifiques et techniques dirigistes, contraignantes, voire même autoritaires, qui mineraient les efforts individuels et collectifs de recherche. Il faut certes laisser jouer les pressions sociales, économiques et politiques sur la recherche, mais lui imposer une voie, une direction, un modèle pave la voie à l'étouffement. De son étude du développement de la science et de la recherche en Occident, Joseph Ben David retire cet enseignement capital : la science et la recherche se sont épanouies dans un climat de rivalité, d'autonomie et de pluralité institutionnelles et individuelles.¹⁵ Les jours du laisser-faire technologique sont-ils vraiment comptés ?

Plus inquiétante encore est l'attitude implicite du rapport gouvernemental à l'égard de la recherche. Dans un langage et une pensée simplistes, on postule que la conversion opérée par le gouvernement aux techniques de pointe va trouver place dans les laboratoires de recherche. Il est indéniable que des crédits accrus dans tel ou tel domaine vont attirer des projets et des chercheurs, mais on ne peut présumer des résultats. De plus, il ne faudrait pas oublier que les orientations de recherche sont déterminées par d'autres choses que des crédits gouvernementaux : le marché, la demande sociale, la curiosité intellectuelle, la conscience sociale même, sont autant de facteurs qui influent sur les choix de recherche. Il serait erroné de croire que, dans une société et un système relativement ouverts et décentralisés, les chercheurs ne répondent qu'à leurs propres intérêts et sont insensibles au milieu social dont ils font partie. L'idée d'abandonner le laisser-faire repose sur cette vue étroite d'un groupe humain. Non pas que celui-ci ne défende pas ses intérêts, mais qu'est-ce qui nous assure qu'il ne cherche rien qu'à les préserver ? Si nous acceptions cette thèse, il faudrait se demander alors pourquoi les politiques scientifiques ne sont pas venues plus tôt et, plus généralement, on serait bien forcé de ne pas tenir compte des progrès scientifiques et techniques pour expliquer la croissance économique des cent dernières années. Les laboratoires de recherche ne sont pas fermés sur eux-mêmes : la recherche appliquée, souvent faite en industrie, est attentive à la recherche fondamentale, plus souvent faite pour l'avancement

15. J. BEN DAVID, *The Scientist's Role in Society*, Englewood Cliffs (N.J.), Prentice-Hall, 1971.

des connaissances. Ce modèle spontané a assez bien fonctionné et il a permis échanges et contacts. Il est remis en cause aujourd'hui pour des raisons qui échappent : le budget de la R et D n'est pourtant pas si considérable...

Deux autres aspects, pourtant essentiels à un « virage technologique », sont absents du rapport gouvernemental : l'éducation scientifique et technique, et le recyclage de la main-d'œuvre délogée par l'introduction de techniques nouvelles. Le rapport n'avait pas à élaborer une politique d'enseignement des sciences et des techniques, mais on aurait pu s'attendre à l'examen des quelques faiblesses de ce type d'enseignement. Cet oubli nous fait craindre le pire : la préférence pour du matériel informatique dans les écoles plutôt que la recherche de moyens d'amener les enfants à aimer les sciences et à être attentifs aux techniques. L'historien Peter Mathias a pourtant montré comment la révolution industrielle anglaise — premier grand « virage technologique » — même si elle avait été l'œuvre, non pas de savants, mais de techniciens et d'entrepreneurs, est née dans un climat intellectuel animé par une mentalité « scientifique et rationnelle ». ¹⁶

Le rapport devait aussi être plus précis et plus concret sur les programmes de recyclage de la main-d'œuvre. Puisque les changements techniques vont provoquer du chômage et nécessiter de nouvelles compétences et habiletés, il était de sa responsabilité de consacrer de longues pages à la manière de résorber cette main-d'œuvre devenue inadaptée. La responsabilité éducative du gouvernement, surtout dans le domaine du recyclage, n'offre pas le lustre de la productivité accrue. Il est malheureux de voir comment, sur un point aussi urgent que celui-ci, l'objectif d'« harmoniser les intérêts » devient un discours creux. De la même manière que l'on souhaite que la recherche s'adapte aux choix gouvernementaux, de la même manière espère-t-on que la main-d'œuvre s'adapte aux programmes de modernisation.

Pour conclure, on peut déceler dans le « virage technologique » du gouvernement du Québec plusieurs types de virages, fondus en un seul, qui sert principalement de discours idéologique et de masque de la réalité. Il y a d'abord le virage gestionnaire, administratif ou même capitaliste qui ne dit son nom. Il est apparu tout au long du rapport que l'ambiguïté était entretenue entre techniques de gestion et techniques de production. Puis, il y a le virage technique à proprement parler qui, bien que prenant le devant de la scène dans le discours, est en réalité en retrait sur le premier. Une autre ambiguïté surgit lorsqu'il s'agit de distinguer l'adoption de techniques de leur invention. La part de l'une et de l'autre n'est pas précisée car le rapport ne fait pas de distinction entre les deux.

16. Peter MATHIAS, « Who unbound Prometheus? Science and technical change, 1600-1800 », dans : P. MATHIAS (dir.), *Science and Society, 1600-1900*, Cambridge University Press, 1972 : 54-80; voir aussi : Pierre THUILLER, *L'aventure industrielle et ses mythes : savoirs, techniques et mentalités*, (Bruxelles), Complexe, 1982.

Mais il y a un troisième virage que l'on préfère cacher sous le couvert de la concertation : le virage corporatiste. La « grande famille » étatique que compte instaurer le gouvernement du Québec par ses sommets économiques et ses « tables de concertation » est-elle un premier pas en direction d'un nouveau corporatisme, dont on ne sait encore s'il sera à dominante étatique ou « sociétale » ?¹⁷ Les ententes établies entre les grands corps sociaux, patronat, syndicat et gouvernement, pour être réalisables, exigeront l'assentiment de la majorité des membres. Cet assentiment sera-t-il imposé plus ou moins autoritairement, sans contestation des leaderships, au profit d'intérêts nationaux ou généraux qui auront été définis par les leaders eux-mêmes ? Il est évidemment trop tôt pour le dire, mais on ne peut s'empêcher de s'inquiéter de certaines tendances actuelles. Ce ne sont pas uniquement les économies nationales qui se redéfinissent, ce sont aussi les systèmes politiques qui traditionnellement ont permis l'expression des intérêts particuliers et certaines formes de participation populaire. La pluralité qui accompagne la démocratie traditionnelle cadre mal, semble-t-il, avec les ambitions d'efficacité et d'« adaptation aux contraintes nouvelles » des gestionnaires de l'État. Le virage est politique, les moyens sont techniques, mais techniques d'encadrement.

Si Bacon, dans son utopie, annonçait la prise de pouvoir par les scientifiques et les techniciens, la réalité ne s'est pas conformée à son modèle. C'est plutôt l'État qui s'est chargé d'encadrer la recherche. Et si l'utopie de Bacon avait effrayé le pouvoir politique, la même réaction s'est produite face aux intérêts particuliers lorsque la démocratie a commencé à fissurer le pouvoir de contrôle de l'État.

Louis GUAY

*Département de sociologie,
Université Laval.*

17. La distinction est de P.C. SCHMITTER, dans : « Modes of interaction and models of societal change in Western Europe », *Comparative Political Studies*, 10, 1977 : 7-38 ; voir aussi : L. PANITCH, « Recent theorizations of corporatism : reflexions on a growth industry », *British Journal of Sociology*, XXXI, 2, 1980 : 159-187.